

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Délégation du Conseil d'administration au Chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 25

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/11/2022

Réuni le : 24/11/2022

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part, et des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics d'autre part, ou dans les conditions décrites ci-dessous :

Délégation du Conseil d'administration au Chef d'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Delahaye

Prénom : Pierre

Signé le: 25/11/2022 15:57:00

BIEN_20222023_25_0530016E_221130212254

0440087F

ACADEMIE DE NANTES

RECTORAT ACADEMIE DE NANTES

4 RUE DE LA HOUSSINIÈRE

44326 NANTES CEDEX 3

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Délégation du Conseil d'administration au Chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle

Etablissement émetteur de l'acte : LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER-0530016E

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement de l'acte : 25

Année scolaire : 2022-2023

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région

Décision : Validation sans observation

Commentaire :

Pièce(s) jointe(s) : Non

Observations :

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Nom : Le-Magueresse

Prénom : Sophie

Signé le: 30/11/2022 21:22:54

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Don à l'association AFMTELETHON

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 28
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/11/2022
Réuni le : 24/11/2022
Sous la présidence de : Pierre Delahaye
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le don à l'association
AFMTELETHON

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Don à l'association AFMTELETHON
Une action « repas solidaire » est organisée le jeudi 01 décembre 2022. Un montant de 0.50 € par repas solidaire est reversé à l'association.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

BIEN_20222023_29_0530016E_221130212107

0440087F

ACADEMIE DE NANTES

RECTORAT ACADEMIE DE NANTES

4 RUE DE LA HOUSSINIÈRE

44326 NANTES CEDEX 3

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Financement des voyages scolaires Voyage scolaire à BE

Etablissement émetteur de l'acte : LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER-0530016E

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement de l'acte : 29

Année scolaire : 2022-2023

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région

Décision : Validation sans observation

Commentaire :

Pièce(s) jointe(s) : Non

Observations :

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Nom : Le-Magueresse

Prénom : Sophie

Signé le: 30/11/2022 21:21:07

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 29

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/11/2022

Réuni le : 24/11/2022

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à BERLIN, dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Voyage scolaire à BERLIN du 11 au 16 mai 2023.

La participation pour chaque élève est fixée à 483.00 €.

La participation des accompagnateurs est prise sur le budget établissement

Les membres du Conseil d'Administration autorisent le Chef d'établissement à signer les contrats liés aux voyages et à émettre les ordres de recettes.

Budget prévisionnel joint en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Don à L'association sportive du lycée Lavoisier

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 30
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/11/2022
Réuni le : 24/11/2022
Sous la présidence de : Pierre Delahaye
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le don à L'association sportive du lycée Lavoisier

Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Don à l'association sportive du lycée Lavoisier
Le lycée Lavoisier fait un don à l'association sportive du lycée Lavoisier à l'occasion de la course solidaire pour un montant de 200.00 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 32
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/11/2022
Réuni le : 24/11/2022
Sous la présidence de : Pierre Delahaye
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention avec l'association Math en JEANS
Concerné l'atelier scientifique MATH.en.JEANS. 2022 / 2023.
L'établissement s'engage à verser à l'association la somme de 75.00 € pour l'inscription de son atelier et ouvrant droit à sa participation à un congrès.
Une participation de 50.00 € par élèves et adulte (9 et 1) sera demandée en contribution aux frais de congrès. Cette participation fera l'objet d'une offre ADAGE.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Delahaye

Prénom : Pierre

Signé le: 25/11/2022 15:58:58

BIEN_20222023_32_0530016E_221130211435

0440087F
ACADEMIE DE NANTES
RECTORAT ACADEMIE DE NANTES
4 RUE DE LA HOUSSINIÈRE
44326 NANTES CEDEX 3

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Passation de conventions, de contrats et de marchés Convention avec l'a
Etablissement émetteur de l'acte : LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER-0530016E
Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement de l'acte : 32
Année scolaire : 2022-2023

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région

Décision : Validation avec observations

Commentaire :

Pièce(s) jointe(s) : Non

Observations :

Observation n°1 : L'article R. 421-20 du code de l'éducation prévoit que le conseil d'administration autorise la signature des contrats et conventions. En la matière, ses délibérations ne deviennent exécutoires qu'à l'issue d'un délai de quinze jours suivant leur transmission aux autorités de contrôle (articles L. 421-14 et R. 421-54). En conséquence, les contrats et conventions ne sauraient être signés ni entrer en vigueur avant l'expiration de ce délai. A l'avenir, merci de bien vouloir respecter ces dispositions.

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : MOBILITE PASSE PARTOUT

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 33
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/11/2022
Réuni le : 24/11/2022
Sous la présidence de : Pierre Delahaye
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve la mobilité en Allemagne
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Mobilité Passe partout
Mobilité des élèves et enseignants en Allemagne dans la cadre de l'action « passe partout »

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 34

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/11/2022

Réuni le : 24/11/2022

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention organisation voyage à Cannes

Le lycée Réaumur organise un voyage à Cannes du 21 au 27 mai 2023 au profit les lycées Réaumur, Victor Hugo et Lavoisier. La convention organise ce séjour et prévoit une refacturation à chaque établissement participant.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du conseil d'administration

Nom : Delahaye

Prénom : Pierre

Signé le: 25/11/2022 15:59:17

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

BIEN_20222023_34_0530016E_221130205448

0440087F

ACADEMIE DE NANTES

RECTORAT ACADEMIE DE NANTES

4 RUE DE LA HOUSSINIÈRE

44326 NANTES CEDEX 3

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Passation de conventions, de contrats et de marchés Convention organisat

Etablissement émetteur de l'acte : LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER-0530016E

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement de l'acte : 34

Année scolaire : 2022-2023

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région

Décision : Validation sans observation

Commentaire :

Pièce(s) jointe(s) : Non

Observations :

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Nom : Le-Magueresse

Prénom : Sophie

Signé le: 30/11/2022 20:54:48

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 35
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/11/2022
Réuni le : 24/11/2022
Sous la présidence de : Pierre Delahaye
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention Brevet Initiation Aéronautique avec l'aéroclub de la Mayenne
L'aéroclub de la Mayenne assure la formation, organisation de stages et activités pratiques qui pourront inclure des vols d'initiation pour les candidats au BIA volontaires.
La formation est financée à hauteur de 3 100.00 € sur le budget Cordées de la réussite de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

BIEN_20222023_35_0530016E_221130211631

0440087F

ACADEMIE DE NANTES

RECTORAT ACADEMIE DE NANTES

4 RUE DE LA HOUSSINIÈRE

44326 NANTES CEDEX 3

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Passation de conventions, de contrats et de marchés Convention Brevet I

Etablissement émetteur de l'acte : LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER-0530016E

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement de l'acte : 35

Année scolaire : 2022-2023

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région

Décision : Validation sans observation

Commentaire :

Pièce(s) jointe(s) : Non

Observations :

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Nom : Le-Magueresse

Prénom : Sophie

Signé le: 30/11/2022 21:16:31